

Années-personnes

Après avoir examiné soigneusement tous ces facteurs, et compte tenu des pressions qui s'exerçaient sur les années personnes (voir annexe), nous n'avons d'autre alternative que de réduire sensiblement le nombre de postes au Ministère, tant à la centrale qu'aux missions à l'étranger. Il ne fait aucun doute qu'il faudra faire moins dans certains domaines, et diminuer ou abandonner certains services et activités moins prioritaires. Les réductions totaliseront quelque 150 postes à Ottawa et à l'étranger. Ces réductions sont décrites aux annexes B et C. À court terme, cela signifie l'élimination sélective à la centrale de certains postes dotés par détachement ou pour une période déterminée.

Malgré ces réductions, nous n'aurons toujours pas respecté les exigences qui nous ont été imposées à plus long terme sur le plan des ressources, mais les ajustements auxquels nous procéderons à l'avenir pourront se faire de façon plus graduelle, surtout que les réformes administratives amorcées seront résolument mises en vigueur, que la délégation des pouvoirs se poursuivra et qu'un système de gestion des ressources permettant de définir les priorités et de procéder aux redéploiements nécessaires sera établi.

Aucun effort n'est ménagé et toutes les options sont explorées pour éviter les mises en disponibilité et limiter les répercussions qu'aurait sur les employés tout réaménagement du personnel résultant des présentes décisions ou de décisions futures. Les employés touchés dans l'immédiat ont déjà été avisés et le Secteur du personnel s'occupe en ce moment de leur cas. Le Secteur examine également les options possibles qui pourraient s'offrir au personnel non encore visé et que le versement d'un montant forfaitaire pour quitter le ministère pourrait intéresser (voir annexe A). Nous espérons que ces mesures et d'autres encore atténueront la nécessité de procéder à d'autres réductions.

Ressources financières

Nous avons dû opérer certains choix par suite des compressions de 10 millions \$ imposées par le Comité d'examen des dépenses. Il nous a fallu aussi trouver 16 millions \$ pour financer l'expansion de nos activités en Europe de l'Est et d'autres initiatives imprévisibles requérant des ressources au cours de l'année en cours (par ex. environnement, visites à haut niveau, etc.) ainsi que des projets comme l'investissement stratégique dans le domaine de la formation, les mesures de réaménagement des effectifs et la création d'une garderie (voir annexe F).

L'Examen ministériel a permis d'épargner environ 9 millions \$ en dépenses d'opération (réductions dans les déplacements à l'étranger et économies des frais de soutien dans les missions par suite de l'abolition de certains postes). De plus, 5 millions \$ ont été épargnés grâce à une meilleure priorisation du programme des affaires culturelles et de celui des communications, et à des initiatives de recouvrement des coûts dans les programmes du commerce et de l'immigration. Les autres épargnes proviennent de réductions de 6 millions \$ dans les crédits de fonctionnement, de 4 millions \$ au titre du Programme d'acquisitions à long terme de biens, et de 2 millions \$ provenant de notre réserve courante.